

HUILE DE VASELINE CODEX EPAISSE**HUILE EPAISSE****SECTION 1 Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise****1.1. Identificateur de produit**

Identification du produit : Liquide.
Ref. nr : REACH : 01-2119487078-27
Nom commercial : HUILE DE VASELINE CODEX EPAISSE
Numéro CAS : No CAS : 8042-47-5
Numéro EC : No CE : 232-455-8

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage : Industrie cosmétique Industrie pharmaceutique. Industriel. Industrie de l'alimentation. (FDA)

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société : COMPTOIR FRANCAIS INTERCHIMIE
Z.A.C du Parc
13 rue Louis Blériot
FR- 77290 COMPANS
T: +33 (0)1 64 77 76 27

Nom et fonction de la personne responsable : Service Qualité : qualite@interchimie.fr

1.4. Numéro d'appel d'urgence

N° de téléphone en cas d'urgence : ORFILA +33 (0)1.45.42.59.59

SECTION 2 Identification des dangers**2.1. Classification de la substance ou du mélange****Classification CE 67/548 ou CE 1999/45****Code(s) des classes et catégories de danger. Règlement (CE) N° 1272/2008 (CLP)**

Non réglementé.

• Dangers pour la santé : Aucun danger significatif.

2.2. Éléments d'étiquetage**Règlement d'Etiquetage CE 1272/2008 (CLP)**

• Conseils de prudence

2.3. Autres dangers

Autres dangers : Aucunes dans des conditions normales.

SECTION 3 Composition/informations sur les composants

Formule du produit (INCI) : PARAFFINUM LIQUIDUM

Composants : Ce produit n'est pas dangereux.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro annexe	REACH	Classification
huile minérale blanche (pétrole)	:	8042-47-5	232-455-8		01-2119487078-27	Non classé. (DSD/DPD) Non classé. (GHS)

Huile minérale hautement raffinée contient moins de 3% d'extrait DMQO selon la méthode IP346.

HUILE DE VASELINE CODEX EPAISSE

HUILE EPAISSE

SECTION 4 Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

- Premiers secours** : Consulter un médecin si une indisposition se développe.
- * **- Inhalation** : En cas d'arrêt respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. Evacuer la personne vers une zone non-contaminée. Faire respirer de l'air frais.
- Contact avec la peau** : Laver la peau avec de l'eau savonneuse. Si le produit est injecté dans la peau, contacter un médecin immédiatement.
- Contact avec les yeux** : Consulter un médecin si l'indisposition ou l'irritation se développe. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire durant 10-15 minutes.
- Ingestion** : Peut avoir un effet laxatif. Consulter un médecin si une indisposition se développe. Rincer la bouche. Faire boire de l'eau si la victime si elle est parfaitement consciente/lucide. Ne pas faire vomir.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucune donnée disponible.

Symptômes liés à l'utilisation : Aucun(es) dans des conditions normales.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible.

A l'intention du médecin : Traitement symptomatique.
Par absorption ou vomissement, danger de pénétration dans le poumons.

SECTION 5 Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

- Agents d'extinction appropriés** : Poudre. Dioxyde de carbone. Sable. Brouillard d'eau. Pulvérisation d'eau.
- Agents d'extinction non appropriés** : Ne pas utiliser un fort courant d'eau.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de combustion dangereux : Hydrocarbure. CO, SO

5.3. Conseils aux pompiers

- * **Classe d'inflammabilité** : Plus lourdes que l'air, les vapeurs peuvent parcourir une grande distance au ras du sol. Combustible.
- Protection contre l'incendie** : Porter un équipement de protection adéquat.
- Prévention** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.
- Procédures spéciales** : Soyez prudent lors du combat de tout incendie de produits chimiques. Eviter que les eaux usées de lutte contre l'incendie contaminent l'environnement.
- Incendies avoisinants** : Refroidir les conteneurs exposés par pulvérisation ou brouillard d'eau.

HUILE DE VASELINE CODEX EPAISSE

HUILE EPAISSE

SECTION 6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Précautions individuelles : Les épandages peuvent être glissants.
Fournir une protection adéquate aux équipes de nettoyage.
Assurer une ventilation d'air appropriée.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Précautions pour l'environnement : Avertir les autorités si le produit pénètre dans les égouts ou dans les eaux du domaine public.
Eviter la pénétration dans les égouts et les eaux potables.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage : Endiguer le produit pour le récupérer ou l'absorber avec un matériau approprié. Ramasser le produit déversé et le mettre dans un récipient approprié.

6.4. Référence à d'autres sections

Porter un équipement de protection individuel, voir section 8.

SECTION 7 Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipulation : Assurer une ventilation d'air appropriée.
Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer.
Eviter la formation de nébulisats huileux.

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Stockage

Stockage : Utiliser des conteneurs en acier doux à forte densité en polyéthylène.
Eviter le PVC. Conserver dans des conteneurs hermétiquement clos et correctement ventilés, à l'abri de la chaleur, des étincelles, des flammes nues. Prendre des précautions spéciales pour éviter des charges d'électricité statique. Température de conservation : 0-50°C

Stockage - à l'abri de : Agents oxydants forts. Rayons directs du soleil. Chaleur.

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible.

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

* DNEL - long terme - systémique
-cutanée, travailleurs = 220 mg/kg bw/day
-inhalation, travailleurs = 160 mg/m³
-cutanée, homme via environnement = 92 mg/kg bw/day
-inhalation, homme via environnement = 35 mg/m³
-orale, homme via environnement = 40 mg/kg bw/day

Protection individuelle : Ne pas respirer les vapeurs.
Eviter la formation de vapeur d'huile.
Mêmes mesures de sécurité qu'avec un produit chimique.

- **Protection respiratoire** : En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

- **Protection des yeux** : Lunettes.

- **Protection des mains** : Utilisez des gants en Néoprène ou en caoutchouc.

8.2. Contrôles de l'exposition

Limites d'exposition professionnelle : ACGIH - VME : 5mg/m³ (brouillard)
ACGIH - STEL : 10mg/m³

HUILE DE VASELINE CODEX EPAISSE

HUILE EPAISSE

SECTION 8 Contrôles de l'exposition/protection individuelle (suite)

SECTION 9 Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

9.1.a. Aspect

Etat physique à 20 °C	: Liquide.
Couleur	: Incolore.
9.1.b. Odeur	
Odeur	: Neutre.
9.1.c. Seuil olfactif	: Aucune donnée disponible.
9.1.d. pH	
9.1.e. Point de fusion / Point de congélation	
Point de fusion [°C]	: -9
9.1.f. Point d'ébullition initial - intervalle d'ébullition	
Point d'ébullition [°C]	: >280
9.1.g. Point d'éclair	
Point d'éclair [°C]	: 266
9.1.h. Taux d'évaporation	: Aucune donnée disponible.
9.1.i. Inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
9.1.j. Limites d'explosivité (inférieures - supérieures)	
Limites d'explosivité inférieures [%]	: 0.45
Limites d'explosivité supérieures [%]	: 4.5
9.1.k. Pression de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Pression de vapeur [hPa]	: <0,1 (20°C)
9.1.l. Densité de vapeur	: Aucune donnée disponible.
Densité de vapeur relative (air=1)	: >1
9.1.m. Densité relative	: Aucune donnée disponible.
Densité	: 0.827-0.890 g/cm ³ (DIN 51 757 D) 20°C
9.1.n. Solubilité	
Solubilité	: Solution lipophile.
Solubilité dans l'eau	: Insoluble.
9.1.o. Coefficient de partage : n-octanol / eau	: Aucune donnée disponible.
Log P octanol / eau à 20°C	: >6
9.1.p. Température d'auto-inflammabilité	: Aucune donnée disponible.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: >320
9.1.q. Température de décomposition	: Aucune donnée disponible.
9.1.r. Viscosité	
Viscosité à 40°C [mm ² /s]	: Environ 70 (DIN 51 562 T1)
9.1.s. Propriétés explosives	: Aucune donnée disponible.
9.1.t. Propriétés comburantes	: Aucune donnée disponible.

9.2. Autres informations

Aucune donnée disponible.

* Point d'écoulement [°C] : -12 / -18

HUILE DE VASELINE CODEX EPAISSE

HUILE EPAISSE

SECTION 10 Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions normales.

Stabilité thermique : Stable dans les conditions normales.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Réactions dangereuses : Agent oxydant.

10.4. Conditions à éviter

10.5. Matières incompatibles

Aucune donnée disponible.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Produits de décomposition dangereux : Aucun(es) dans des conditions normales.

SECTION 11 Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë : Considéré comme non toxique.
- Cutanée : Un contact prolongé ou répété peut provoquer un dessèchement ou gerçure de la peau. acné.
- Oculaire : Vapeurs irritantes. possible en cas de contacts répétés
- Ingestion : Peut aboutir à une aspiration dans les poumons, pouvant causer une pneumonie chimique.
Peut provoquer une légère irritation des tissus de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal. en grande quantité.
Produit laxatif.
Admin. orale (rat) DL50 [mg/kg] : >5000 Légèrement toxique à l'ingestion.
Admin.cutanée(lapin) DL50 [mg/kg] : >5000 N'est pas supposé irritant.
Inhalation (rat) CL50 [mg/kg] : >5000 Légèrement toxique
Sensibilisation : Le produit ne provoque pas une sensibilisation cutanée.
Cancérogénicité : Aucun ingrédient repris dans cette section.
Mutagénicité : Aucun ingrédient repris dans cette section.
Toxique pour la reproduction : fertilité : Aucun ingrédient repris dans cette section.

SECTION 12 Informations écologiques

12.1. Toxicité

* **Informations toxicologiques** : Aquatique - Toxicité aiguë
LL0 (96h-poisson) : 100-10000 mg/l
LE0 (48h-daphnia magna) : 100 mg/l
LL0 (72h-pseudokirchneriella subcapitata) : 100 mg/l
données relatives à des produits équivalents
Aquatique - Toxicité chronique
DSEO-R (NOELR) (48h-daphnia magna) : 10-1000 mg/l
DSEO-R (NOELR) (72h-pseudokirchneriella subcapitata) : 10-1000 mg/l
données relatives à des produits équivalents
Sur le produit : Difficilement soluble dans l'eau. Elimination du produit présent dans l'eau par des procédés abiotiques, comme par exemple la séparation mécanique.

HUILE DE VASELINE CODEX EPAISSE

HUILE EPAISSE

SECTION 12 Informations écologiques (suite)

Sur les ingrédients : Bactérie : EC 50 >10g/l (DIN 38 412 Teil8)
Poisson : LC20 > 100mg/l (OECD 203)

12.2. Persistance et dégradabilité

Persistance - dégradabilité : 31.1% - facilement -28 jours - Inoculum : boues activées (Test OECD 301B)
* **Biodégradation [%]** : <60% (produit similaire) - 28 jours

12.3. Potentiel de bioaccumulation

Potentiel de bio-accumulation : Potentiellement bioaccumulable

12.4. Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible.

12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible.

12.6. Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible.

Information relative aux effets écologiques : Eviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13 Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Généralités : Nettoyer l'équipement à l'eau chaude et au savon.
Détruire conformément aux règlements de sécurité locaux/nationaux en vigueur.
N° de déchet industriel : 13 02 05 - Huiles moteur, de boîte de vitesses et de lubrification non chlorées à base minérale. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)
13 08 99 - Déchets non spécifiés ailleurs. (Déchets dangereux conformément à la directive 91/689/CEE relative aux déchets dangereux)

SECTION 14 Informations relatives au transport

14.1. Numéro ONU

Information générale : Non classifié.

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

: Non applicable.

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

Non applicable.

14.4. Groupe d'emballage

Non applicable.

14.5. Dangers pour l'environnement

Non applicable.

En cas de fuite et/ou d'épandage : Nettoyer les fuites ou pertes, mêmes mineures si possible sans prendre de risque inutile.

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Non applicable.

Précautions individuelles : Le conducteur ne doit pas intervenir en cas d'incendie de la cargaison.

HUILE DE VASELINE CODEX EPAISSE

HUILE EPAISSE

SECTION 14 Informations relatives au transport (suite)

Mesures d'urgence en cas d'accident : Arrêter le moteur. Pas de flammes nues. Ne pas fumer. Signaler le danger et prévenir les autres usagers de la route. PREVENIR IMMEDIATEMENT LA POLICE ET LES POMPIERS.

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC

Non applicable.

SECTION 15 Informations réglementaires

15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

Classification CE 67/548 ou CE 1999/45

Règlement (CE) no 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Directive 2006/121/CE du Parlement européen et du Conseil du 18 décembre 2006.

Classification CE : huile minérale blanche (pétrole)

No CAS :8042-47-5
No CE :232-455-8
Numéro annexe :
Exp
REACH :01-2119487078-27

Symbole(s) : Aucun(e).

Phrase(s) R : Aucun(e).

Phrase(s) S : Aucun(e).

Enregistrements : DSL (Domestic Substances List) au Canada
PICCS (Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances) aux Philippines
KECI (Korea Existing Chemicals Inv.) en Corée
ENCS (Existing & New Chemicals Substances) au Japon :
AICS (the Australian Inventory of Chemical Substances) en Australie
IECS (Inventory of Existing Chemicals Substances in China)
TSCA (Toxic Substances Control Act) aux USA

* **Autres** : Maladie professionnelles (Tableau(x) n°) 601
Code sécurité sociale 36

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible.

SECTION 16 Autres informations

Autres données : Aucun(e).

Révision : Révision - Voir : *

DENEGATION DE RESPONSABILITE : La substance ou le mélange ne requiert pas légalement de FDS, celle-ci est réalisée de façon volontaire.

Le contenu et le format de cette fiche de données de sécurité sont conformes au RÈGLEMENT (CE) N° 1907/2006 DU PARLEMENT EUROPÉEN ET DU CONSEIL

DENEGATION DE RESPONSABILITE Les informations contenues dans cette fiche proviennent de sources que nous considérons être dignes de foi. Néanmoins, elles sont fournies sans aucune garantie, expresse ou tacite, de leur exactitude. Les conditions ou méthodes de manutention, stockage, utilisation ou élimination du produit sont hors de notre contrôle et peuvent ne pas être du ressort de nos compétences. C'est pour ces raisons entre autres que nous déclinons toute responsabilité en cas de perte, dommage ou frais occasionnés par ou liés d'une manière quelconque à la manutention, au stockage, à l'utilisation ou à l'élimination du produit. Cette FDS a été rédigée et doit être utilisée uniquement pour ce produit. Si le produit est utilisé en tant que composant d'un autre produit, les informations s'y trouvant peuvent ne pas être applicables.

Fin du document